



La Sittelle souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues, Pierre-François Geronimi et Caroline Piana au SEATDFCI et Samuel Denis à l'UT Ajaccio, et comme elle n'en a pas eu l'occasion depuis, à Laurent Royà à l'UT Taravo, ainsi qu'un bon retour à l'ONF à Gisèle Fanget au SAFOR.

Faites moi confiance

Résultat de l'audit socio-organisationnel : 15% du personnel ONF fait confiance à la DG. Quand on sait que le personnel de la DG représente plus de 7% du personnel de l'ONF, il ne reste plus grand monde pour croire encore en notre direction.



RI-POSTES

Finis les intérimis !

Cela fait quelque temps déjà que l'appel au boycott des intérimis a été lancé par le SNUPFEN. L'UT Niolu-Aitone avait d'ailleurs ainsi obtenu un recrutement rapide sur un poste d'agent. Mais c'est un cas isolé. Maintenant il faut dire STOP. Tout le monde est concerné par des surcharges de travail pour à la fois compenser les postes vacants et atteindre des objectifs toujours à la hausse. La qualité du travail et la santé du personnel se dégradent déjà.

Ayons le courage de refuser collectivement cet état de fait. Chaque UT et chaque service devrait faire un courrier à la direction régionale indiquant que le personnel refuse les intérimis sous quelque prétexte que ce soit. Nous tenons à votre disposition des modèles de courrier à ce propos, aussi n'hésitez pas à nous contacter.

Il faut gripper la machine avant qu'elle ne nous explose à la figure.



L'ARBRE A LETTRES

Deux textes pour méditer sur l'évolution politique et sociale de nos sociétés « modernes ». Ils ont pour point commun de (ré)affirmer quelques valeurs fondamentales, de se terminer sur une note inquiétante et surtout de rappeler que c'est l'affaire de tous de préserver nos libertés. Le pire est à venir ... à moins que ...

«Nul homme n'est une île, complète en elle-même ; chaque homme est un morceau du continent, une part de l'ensemble. Si un bout de terre est emporté par la mer, l'Europe en est amoindrie, comme si un promontoire l'était, comme si le manoir de tes amis ou le tien l'était. La mort de chaque homme me diminue, car je fais partie de l'humanité, et donc, n'envoie jamais demander pour qui sonne le glas : il sonne pour toi.»

John Donne - Poète et prédicateur anglais (1572-1631)

« Je veux secouer les gens, et je veux faire comprendre que l'homme n'est pas, de droit divin, un être démocratique. Que la démocratie a été une création, une conquête de l'histoire, qu'elle est constamment en danger et que, d'ailleurs, elle est en train de ficher le camp. »

Cornelius Castoriadis - Philosophe, économiste et psychanalyste français (1922-1997)

Merci !!!

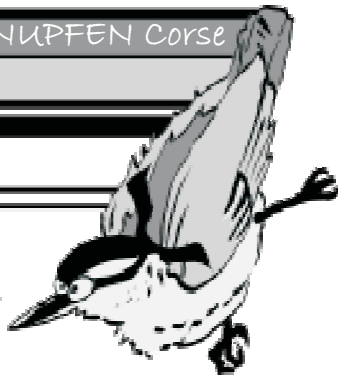
Les élections des représentants du personnel de l'automne dernier ... Un peu amer au départ... Vu le résultat : la perte de deux sièges...

Mais après une analyse plus poussée, c'est plutôt pas mal ! En 2008, 24 voix pour le SNU et en 2011, 21 ! Moins 3, me direz vous, oui, mais... Avec 5 anciens votants ayant quitté la région plus 3 adhérents et sympathisants n'ayant pas voté, cela fait une belle progression de 7 !

Alors pourquoi ? Simplement une belle mobilisation électorale (81 % au lieu de 66 %) en faveur des autres syndicats et le jeu du quotient électoral qui fait qu'avec 27 ou 16 % des voix, on obtient le même résultat... 1 siège...

Notre investissement ne s'en trouvera pas amoindri ! Au contraire ! **On ne lâche rien !!!**

LA SITTELLE DES CHENAÏES



EDITORIAL

Comme tout un chacun, la Sittelle, au sortir de son hibernation, a croulé sous le travail : contrat d'appro de cônes, aménagement de son nid, vérification des bornes de son territoire, réunions avec l'avifaune, travaux de régénération, ... Par manque de temps, elle a choisi de réaliser en priorité les objectifs qu'on lui avait fixés, laissant de côté la rédaction de son petit journal.

Elle a bien suivi, du haut de son laricio, les interventions du SNUPFEN et de l'intersyndicale pour stopper cette stupide fatalité qui s'abat sur les effectifs de l'ONF et qui met en péril la gestion durable de sa forêt. Elle a bien vu que le combat des forestiers n'était pas gagné d'avance, mais elle est fière de voir que le SNUPFEN ne lâchera rien, car c'est de sa forêt dont il est question.

Elle a aussi suivi les actualités politiques chez les humains. Leur nouveau gouvernement va-t-il enfin se pencher sur l'ONF en dehors de son équilibre budgétaire ? Va-t-il essayer de trouver d'autres voies pour réamorcer un dialogue social honnête et respectueux ?

Elle voit bien que les forestiers corses sont prêts à faire des efforts, mais elle voit aussi que leur direction générale les déconsidère totalement, au prétexte que les enjeux des forêts corses sont différents de ceux des autres régions du continent. Et alors ? Elle trouve ça très bien qu'ils ne coupent pas tous les arbres à tout va et s'occupent un peu de l'environnement et de la protection de ses forêts. Et au vu des yeux émerveillés des membres des réseaux nationaux quand ils viennent dans les forêts corses, elle se dit qu'ils font du bon travail, ses forestiers.

La Sittelle le sait, elle, que la gestion des forêts ne doit pas être uniforme et qu'on ne gère pas une forêt de montagne méditerranéenne comme une forêt de plaine continentale. Alors pourquoi la direction générale s'arc-boute-t-elle sur cet

infâme IGA, bricolé de toutes pièces pour réduire les effectifs de ses forestiers, au lieu de réfléchir à d'autres indices plus pertinents ?

Elle se rend bien compte maintenant qu'il est temps qu'elle reprenne la plume pour apporter à ses forestiers quelques vérités et lâcher quelques coups de bec.

Bonne lecture



A chacun sa croix

La Sittelle souhaite la bienvenue à notre nouveau ministre, qui depuis le 21 juin, a élargi ses fonctions, passant de ministre de l'agriculture et de l'agro-alimentaire à ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt. Y aurait-il un rapport avec les manifestations des forestiers du 19 juin ? Les forestiers seraient-ils enfin entendus ?

Quoi qu'il en soit, nous espérons qu'il sera à la hauteur pour donner à l'ONF les moyens de gérer convenablement les forêts « en bon père de famille » en allégeant le fardeau de la RGPP par exemple...



Le changement c'est pour plus tard ...

Pour créer des emplois dans l'enseignement, la police, la gendarmerie et la justice, le gouvernement a décidé que les autres ministères devraient réduire de 2,5% leurs effectifs sur 2013-2015 en guise de compensation.

De qui se moque-t-on ?

2 bois 2 mesures

La nouvelle direction de la communication a créé une chaîne ONF sur Dailymotion... wahouu à la page les geeks de la DG !!

Vous avez tenté de vous brancher depuis votre poste de bureau sans résultat.... j'me trompe ?

Une explication s'impose : la direction des systèmes d'information verrouille l'accès à des sites tels que Dailymotion qui présentent des vidéoclips... cherchez l'erreur !

Soit les ordinateurs de la DG ne sont pas verrouillés contre ces sites « frauduleux » et le service communication ne s'est pas rendu compte que les personnels de l'ONF ne peuvent pas y avoir accès... et dans ce cas bonjour la communication en interne !

Soit la DG assume réellement le fait que le personnel n'ait pas accès à une partie de la politique de communication externe... sympa comme approche !

Une action de plus qui éloigne encore plus le personnel de sa direction...

Soyez brefs

8h30, j'allume mon PC, j'ouvre ma boîte mail : 263 messages non lus ; votre boîte mail a dépassé le quota... je vérifie la date du dernier message reçu, ça fait 10 jours !

Je me dis : « OK, je suis parti en vacances, c'est ma faute. »

9h00, j'ai viré tout le courrier indésirable, il m'en reste 250 à trier.

10h00, j'ai viré tous les messages redondants en ne gardant que le dernier message de chaque discussion. Il m'en reste 150.

11h00, j'ai lu et rangé (ou supprimé) tous les messages courts qui ne nécessitaient pas de réponse. Il m'en reste 50.

12h00, je viens de répondre à 20 mails, j'ai faim et je n'ai toujours pas commencé à faire mon travail.

13h30, je m'y remets.

15h30, j'ai enfin terminé de traiter mes messages. Je me dis : « plus jamais je pars en vacances aussi longtemps... non, je déconne... tant pis pour tous les mails professionnels que je n'ai pas reçus, ils n'avaient qu'à utiliser le colipostage ou le courrier papier ! »

J'ai les yeux qui me sortent par les oreilles, ça brûle, je sors en fumer une.

Je me rappelle que les syndicats se sont plaints du manque de communication.

Je me dis : « font c\*\*\*\*, c'était mieux avant ! »

19h00, j'ai réussi à traiter mes dossiers urgents, le reste verra plus tard.

Ma copine me demande : « mais concrètement, tu fais quoi au boulot ? »

Je réponds : « bein... je participe à la gestion durable des forêts... »

Elle me demande : « c'est vague ! Aujourd'hui, par exemple, t'as fait quoi ? »

Moi : « ... »

Bref, je travaille à l'ONF.



Comm... Hic...

Question communication, l'ONF Corse est toujours à la pointe, même en l'absence, programmée, du responsable communication régional. La preuve : le courriel envoyé aux personnels par le directeur régional pour informer les personnels concernés de cette absence.

Tous les personnels concernés ? Oh, à part quelques personnels directement et régulièrement en relation professionnelle avec l'intéressé qui ont été oubliés et une adresse e-mail qui n'existe plus..., mais ne chipotons pas sur cette communication exemplaire. Il aurait été beaucoup trop facile et impersonnel d'utiliser la liste de diffusion « utilisateurs-corse@onf.fr » qui regroupe l'ensemble des personnels de Corse. Non, la communication à l'ONF Corse est un état d'esprit, qui doit d'ailleurs être le garant de la cohésion du personnel. C'est pourquoi, les personnels sont invités dans ce message, à en avertir, non pas leurs collègues démunis de connexion internet, mais leurs proches (sic).

Et après ça des mauvaises langues trouvent que le DR leur cache encore des informations ...

Carnets de Compiègne

En 2010, malgré les réticences du Ministère de l'Agriculture et de l'ONF à l'époque, Eric Woerth, alors ministre du budget, a tenu une promesse faite à M. Marini, maire de Compiègne, président UMP de la commission financière du Sénat et accessoirement ami de la famille Woerth. C'est ainsi qu'une cession de gré à gré des parcelles sur lesquelles est sis l'hippodrome de Compiègne (dit du Putois), a eu lieu (arrêté du 16 mars 2010) au bénéfice de la société des courses de Compiègne, pour 2,5 M et une surface de 57 ha.

Le SNUPFEN a immédiatement réagi en dénonçant le caractère illégal de cette cession portant sur le problème du respect du droit forestier et des règles protectrices du domaine de l'Etat. Motifs



invoqués :

– si l'on estime que la forêt de Compiègne relève du domaine public, alors les terrains auraient dû être déclassés avant d'être vendus, ce qui n'a pas été le cas ;

– si l'on estime que les terrains relèvent du domaine privé de l'Etat, la cession aurait dû faire l'objet d'une habilitation législative selon le code général de la propriété des personnes publiques : une loi aurait dû être votée.

La crainte était notamment que cette vente puisse faire jurisprudence.

Le SNUPFEN ainsi que 7 députés socialistes et une sénatrice ont porté plainte ce qui a permis l'ouverture d'enquêtes, toujours en cours :

– par la cour de justice de la république pour « prise illégale d'intérêt » : elle s'attache à vérifier le rôle de M. Woerth lors de cette vente

– par 2 juges d'instruction du pôle financier du tribunal de grande instance de Paris qui s'attaquent au volet pénal de cette

affaire.

Le SNUPFEN a par ailleurs déposé, le 19 avril 2012, auprès de la ministre du budget de l'époque Valérie Pécresse, un recours gracieux pour l'annulation de la vente. Rappel de ce recours a été fait auprès de son successeur M. Cahuzac. Le 19 juin 2012, date des manifestations ONF pour sensibiliser le nouveau gouvernement aux problèmes de l'office, les deux mois de délais sans réponse étaient consommés.

Le syndicat envisage donc maintenant de saisir le tribunal administratif pour faire annuler cette vente.

Cependant, aux dernières nouvelles, un expert serait nommé par le gouvernement pour estimer le coût qu'aurait à payer l'état pour l'annulation de cette vente. Se pourrait-il que les valeurs éthiques de respect des règles du bien commun soient remises en cause dans le cas où l'expertise conclut que l'annulation de la vente coûte trop cher ?

Une autre promesse de M. Woerth à son ami Marini a (définitivement ?) été enterrée : le projet de délocalisation du siège de l'ONF à Compiègne ...

Faits d'hiver

Outre le rendez-vous estival, la Sittelle se rappelle aussi de ce bon moment passé à Vizzavona le 9 décembre 2011 au coin du feu de A casa di a natura.

Presque 60 petits et grands forestiers (ou pas) étaient présents pour partager un moment de pure convivialité à l'occasion du repas de Noël organisé par l'APAS Corse. Tout y était : un père et une mère Noël, de la musique, des boissons variées, un buffet délicieux, un sapin pectiné de la forêt de Vizzavona, des cadeaux, et bien sûr un excellent repas traditionnel corse : figatelli (2 origines pour 2 goûts : Haute-Corse et Corse-du-Sud), pulenta, côtes plates, panzetta, fromage frais, brocciu, beignets au fromage et aux courgettes, fiadone, clémentines.

La Sittelle, repartie de là avec des réserves pour tenir sous la neige, tient à remercier toute l'équipe :

- du PNRC, qui nous ont accueillis sur le site ;  
- de l'APAS Corse et de l'ONF local qui ont participé

à la mise en place et au ravitaillement en sapin et en nourriture ;

- Jean Paolacci (frère de Germain et Antoine) qui nous a très gentiment offert les clémentines et les oranges de son exploitation.

Ici ou ailleurs, on remet ça en fin d'année !!

La sittelle des chênaies  
Directeur de publication :  
Philippe Hazemann  
Dépot légal :  
21 janvier 2008  
Imprimerie ONF Corse  
Trimestriel  
Conception-Réalisation :  
SNUPFEN Corse  
Imprimé sur papier recyclé



Les Directions opposent souvent leur pragmatisme responsable à un idéalisme échevelé, dont les personnels se rendraient coupables.

Prenons un exemple concret : moins de moyens et plus de missions à remplir. Que faire ?

Voici 3 solutions pragmatiques :

- Abandonner des missions, notamment celles du service public.
- Privilégier au maximum les missions rentables financièrement.
- Alourdir les charges de travail du personnel.

Et voici 3 solutions idéalistes :

- Recentrer notre action sur ce qui constitue le fondement et la légitimité de l'établissement.
- Repenser son modèle économique.
- Abandonner la politique de réduction des moyens.

Le pragmatisme fait appel au bon sens, à l'expérience, à la réalité. Le travers souvent présenté par les Directions est d'estimer qu'elles en seraient les seules détentrices et gardiennes. Dans la balance sont souvent posées, pour le justifier, les lourdes responsabilités qu'elles assument et une capacité d'analyse sans faille.

Mais le pragmatisme peut facilement sombrer dans l'illusion de contrôler tous les paramètres, même ceux qui ne relèvent pas de ses propres compétences. Sans cesse dans le court terme, il ne fonctionne plus que dans un cadre, parfois imposé mais qu'il est incapable de dépasser.

Le pragmatisme peut même parfois se targuer d'une idéologie (travailler plus, pour gagner plus). Cela s'appelle du cynisme. En réalité, il privilégie les moyens aux buts, négligeant les dégâts collatéraux. Vainqueur non discuté de l'idéalisme, le pragmatisme s'applique aujourd'hui à tous les aspects de l'entreprise : l'économie bien sûr, mais aussi le management, les compétences, l'emploi, la sécurité, ...

L'idéalisme fait appel à l'imagination, à l'optimisme. Il se projette vers l'avenir et veut changer la réalité du moment. Mais il est souvent présenté par la Direction, au mieux comme un angélisme, au pire comme de l'irresponsabilité. En même temps, le personnel, imperméable au bon sens le plus élémentaire, n'est-il pas censé n'apprécier la réalité qu'à travers des ressentis, des nostalgies, des stress ?

Provoquant alternativement de la condescendance ou des froncements de sourcils, l'idéalisme est même

parfois assimilé à un extrémisme. Alors certes, un idéalisme qui se détacherait entièrement du réel deviendrait complètement inopérant. Il pourrait même, on l'a déjà vu, déboucher sur des totalitarismes.

Pourtant l'idéaliste a également des qualités. Il peut tout d'abord, lui aussi, baser ses propositions sur une analyse rationnelle du présent. Il a ensuite pour caractéristique de proposer une vision globale sans laquelle nulle action ne peut s'inscrire dans la durée. Enfin, il a pour but une amélioration de la condition humaine dans un cadre collectif et participatif.

Les représentants syndicaux du SNUPFEN, ont choisi de ne pas se laisser bernier par une idéologie pragmatique qui elle-même, aujourd'hui, devient totalitaire. Nous continuerons à lui opposer un idéalisme rationnel, en proposant des solutions ou des orientations concrètes et réalistes.

Car toute décision prise par une personne devrait pouvoir découler tout d'abord de ses valeurs et de ses buts.



#### Fondamentaux

L'action syndicale du SNUPFEN est orientée par les valeurs de justice, d'émancipation, de solidarité et de démocratie, dans le but de défendre les revendications des personnels et la transformation sociale, c'est-à-dire l'émancipation du salarié pour qu'il puisse penser et agir sur son environnement professionnel et interprofessionnel et être acteur de sa vie.

Pour cela, les fondamentaux sont :

- Le maintien du service public
- Le maintien d'une stratégie forestière nationale ;
- Le maintien d'une péréquation nationale ;
- Le maintien de la multifonctionnalité de la forêt, que ce soit géographique ou stratégique ;
- La gestion réellement durable des forêts sans ponctions outrancières dans le capital bois, ni remise en cause des équilibres écologiques ;
- La défense du triage comme unité de base de la gestion forestière, occupée par un forestier de terrain généraliste ;
- La défense du statut des personnels permettant l'indépendance éthique, le contrôle effectif de la bonne exécution des actes de gestion et l'application des lois protégeant la forêt et les milieux naturels ;
- Le refus d'une inégalité de traitement des personnels ;
- Le respect des personnels.

« Il faut d'abord tirer les enseignements de l'audit avant de prendre des décisions mais il n'est pas certain que la question du management puisse être un sujet de négociation » Déclaration de Pascal Viné, DG ONF, lors du comité technique central du 3 mai 2012, à propos des résultats de l'audit socio-organisationnel.

Puisque le DG ne semble pas considérer le management comme la cause du mal-être des personnels de l'ONF qui apparaît pourtant franchement dans l'audit, nous lui proposons une solution radicale à la mesure de sa pugnacité : ajouter des kleenex verts au catalogue d'habillement et des abonnements à psychologie magazine.



#### A l'ombre des pins

En ce 21 juin, il faisait beau et (presque !) frais à l'ombre des laricios d'Aitone, où l'APAS et le CRE nous avaient donné rendez-vous autour d'un cochon de lait. Comme d'habitude, l'ambiance était bonne et les retrouvailles chaleureuses. Nous étions une soixantaine, venus de toute la Corse. Certains se

sont même essayés au tennis ou à la pétanque.

Un grand merci aux organisateurs : la famille Salas et les ouvriers du Niolu, sans oublier le coordinateur Gaël, les ravitailleurs Christiane, Julien N. et Muriel et à tous ceux qui ont aidé à faire de cette journée une réussite.

Le cochon de lait, c'est quand même meilleur que le méchoui !



Perpétuons cette désormais tradition conviviale et retrouvons-nous tous l'année prochaine, à la même époque, autour d'un cochon, d'un mouton ou autre. Reste à trouver le lieu et que les bonnes volontés se proposent !



#### REGENERATION

La Sittelle est heureuse de voir les familles de forestiers s'agrandir et souhaite la bienvenue à Tess (fille de Virginie Bernard et Alexandre Moisan), Léo (fils de Vincent Gaillet) et Andria (fils de Pierre Polifroni).

Elle partage cependant la douleur du drame survenu au foyer d'Eva.

Dans la droite ligne des critères de l'IGA principalement axés sur la production de bois, voici venir les critères pour la refonte des classements de poste, chantier actuellement ouvert entre la DG et les OS et qui devrait aboutir au cours de l'été. Et que voit-on venir parmi les propositions ?

Pour le classement des postes de RUT, qui devrait osciller entre B5-A1 et A2, un des critères tournerait autour de l'enjeu du poste. Plus l'enjeu est important plus la note est élevée et plus on se rapproche du classement A2. Et je vous le donne en mille... Des UT à enjeux principaux accès sur l'environnement ou l'accueil du public obtiennent une note de 0, pour les autres notes les enjeux ne sont pas cités mais on les devine au travers d'un exemple concret : l'UT de Tronçais obtiendrait une note de 2... on se demande bien pourquoi !

On ouvre les paris : y'aura-t-il des postes de RUT classés A2 en Corse ?

Bla bla bla...

Jusqu'où ira la ridicule communication de la direction générale qui n'hésite pas à écrire des tas d'inepties qui ne trompent plus personne depuis longtemps ?

Extrait de sa propagande : « l'élaboration et le suivi du projet stratégique territorial [déclinaison territoriale du contrat de plan] doivent impérativement reposer sur l'implication des personnels de l'Office » ou encore « les travaux avec le personnel, les instances représentatives... constitu[ent] des étapes absolument incontournables. »

Malgré les motions, malgré le refus, quasi unanime depuis le début, de participer à la réflexion sur la réorganisation voire les boycotts des instances représentatives dans toutes les DT et DR, le DG continue de nous balancer à la figure l'importance du dialogue social !

Les premières maquettes du projet stratégique de chaque région auraient été reçues par la DG fin avril. Alors oui le personnel a demandé à la DG de revoir impérativement sa politique sociale. Oui le personnel a décrété absolument incontournable l'arrêt des suppressions de postes. Mais non, nous n'avons pas la même définition des étapes à passer dans le dialogue social.



## Des baffes qui se perdent

La démarche qualité c'est faire ce qu'on dit qu'on va faire.

Tous les ans, on mesure l'écart entre ce qu'on aurait dû faire et ce qu'on a fait. Avec un rapport, parce qu'un chiffre ou une phrase ne suffit pas. Il faut donc établir une revue de processus pour mesurer l'efficacité de la structure, analyser les évolutions, soulever les dysfonctionnements et les manquements à la conformité, dégager les forces et les faiblesses et en déduire les opportunités et risques. 20 pages chiadées, précises, circonstanciées, factuelles, réalistes pour dire qu'on ne peut pas tenir les objectifs qu'on nous impose avec un effectif réduit (et qui va en réduisant), une sylviculture qui répond à la règle du doigt mouillé (faute de guides) et les retards accumulés (dus justement aux deux problèmes précédents).

Tous les ans, à peu près la même conclusion.

La DG pond alors une revue de processus nationale, censée agréger les revues régionales et donner un aperçu de l'état (de délabrement ?) de la gestion forestière à nos auditeurs qui confirmeront que nous sommes aptes à recevoir le sacrosaint ISO 9000 et des brouettes.

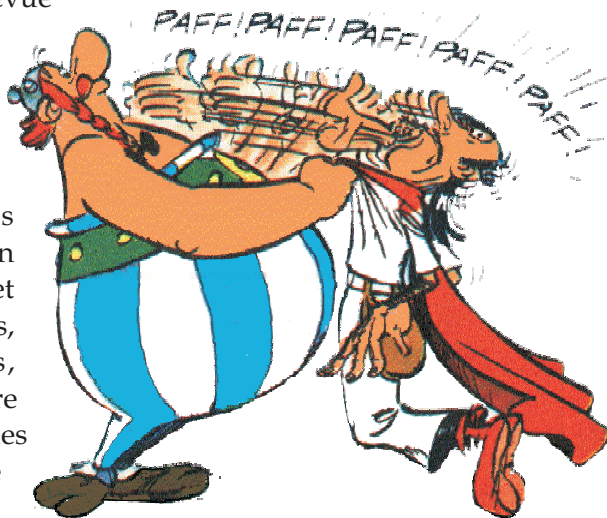
Et tous les ans, les objectifs pour l'année suivante en région Corse sont du même ordre ou à la hausse.

Sauf que cette année, la DG dépasse les bornes avec sa revue de processus nationale qui, au lieu d'apporter des solutions pour régler les problèmes posés (des postes pour rédiger les guides de sylviculture par exemple ?), préfère taper sur les régions à la traîne, comme la Corse.

Gros sentiment d'injustice pour des personnels qui se cassent la nénette pour faire au mieux avec les moyens ridicules qu'ils ont.

Pire, ni vu ni connu, le rapport

n'évoquant pas l'effectif en berne, comment peut-il traverser l'esprit de l'auditeur es-qualité ? La bonne théorie du thermomètre cassé pour éviter de montrer qu'on a de la fièvre.



Alors si ça amuse la DG de nous faire perdre notre temps, notre patience, notre énergie et notre motivation pour nous faire passer au final et sous couvert de mots policés, pour des glandeurs, des branquignoles et des faînéants, responsables (ouh les méchants) d'une éventuelle future perte de l'ISO, alors même que le fond du problème est traité en long en large et en travers dans les revues de processus régionales qui s'accumulent sur les bureaux de la DG (ont-elles seulement été lues ?), nous, à l'ONF Corse, on a autre chose à faire : on a des forêts à gérer.

Oui ... Monsieur

- Oui Monsieur !?

- Alors, ... mon petit Hubert, où en est-on de notre affaire ?

- Hé bien Monsieur, concernant l'ONF nous avons fait beaucoup, cession de l'immobilier, application du cadre national des effectifs fonction publique, baisse de 10% sur cinq ans ...

- Insuffisant ! ... insuffisant mon petit Hubert ! Je vous l'ai dit je veux que vous me les flinguiez ces forestiers, vous me les délocalisez, vous me les pulvérisiez !!!!

- Mais Monsieur, on ne peut pas délocaliser les arbres....

- Hé bien ... mon petit Hubert, débrouillez vous ... j'ai des objectifs à atteindre moi ... et votre carrière mon petit Hubert ... pensez à votre carrière ... vous avez jusqu'à lundi !

Quelques jours plus tard

- Oui Monsieur !?

- Alors, ... mon petit Hubert, où en est-on de notre affaire ?

- Hé bien Monsieur, je vous propose que nous établissions une taxe obligatoire et difficilement supportable pour les propriétaires forestiers ... deux euros l'hectare ... par exemple. Ainsi nous estimons que la majorité des propriétaires de forêts improductives se retireront du régime forestier ... plus de travail ... plus de forestiers ...

- Haaaa! ... mon petit Hubert, je savais que je pouvais compter sur vous ... bien ... bien ... très bien ! Vous irez loin mon petit Hubert ! ... Vous me préparez un texte de loi pour décembre !

Toute ressemblance avec des établissements, situations ou personnages existants serait indépendante du hasard et le fruit de notre seule volonté.

## 2 euros : Double peine !

Pour y voir un peu plus clair, la Sittelle vous propose un petit zoom sur la contribution de 2 euros/ha/an, dont l'arrêté ministériel est sorti le 7 mai 2012 (toutes ces informations sont tirées d'un rapport blanc à paraître).

Rappelez-vous : fin 2011, l'ONF était aux abois, largement plombé par l'intégration, imposée par l'Etat, des cotisations patronales dans son budget. Il faut dire que l'état continuait bien d'abonder annuellement le budget de l'ONF avec le versement compensateur (120 millions d'euros cette année), mais celui-ci était renouvelé en euros courants et non constants, ce qui au final faisait un petit manque à gagner annuel de 13 millions d'euros, sans compter les 89 millions d'euros que l'Etat n'a pas versé entre 1999 et 2007\*. Il fallait donc trouver des sous.

Parallèlement, le président de la république avait engagé les forêts à produire plus dans son discours d'Urmatt.

Entre-temps, le régime forestier, qui consacrait le monopole de la gestion forestière des forêts communales à l'ONF, a vacillé, attaqué par les lobbies néolibéraux. Il a tenu bon, mais une brèche était ouverte : la France conserverait son régime forestier, mais en échange, les communes devraient mettre la main à la poche, en plus des frais de garderie (qui représentent environ 20 millions d'euros annuels).

Sous-tendue par le constat que « la qualité de la gestion est indépendante de la richesse des forêts » (rapport Bianco), est née l'idée d'une contribution supplémentaire, qui, à la différence des frais de garderie, concernerait toutes les communes, qu'elles tirent des recettes de leur forêt ou pas. La surface des forêts semblait la base de calcul la plus équitable.

Ainsi, l'ONF aurait des sous et en plus, les communes seraient incitées à produire du bois, car elles auraient

de toute façon à payer..

Belle idée. Sauf que ....

... cette contribution de 2 euros par hectare rapportera 5,7 millions d'euros par an à l'ONF, soit seulement 4% du total des contributions pour la forêt communale\*\* : une brouille, de l'aveu même du DG et de la représentante de la FNCoFor lors de leurs venues en Corse. Surtout si l'on compare ce montant avec les défauts de paiement de l'Etat (les 13 millions d'euros/an de la supercherie euros courants/euros constants et les 89 millions d'euros des engagements non tenus).

... le code forestier édicte la multifonctionnalité des forêts. La fonction de production de bois ne devrait donc pas primer sur les autres. Or, dans les faits, on constate que les régions de production de bois bénéficient d'un investissement en personnel supérieur aux régions moins productives : il y a environ 3 fois plus de personnel en Alsace et Ile-de-France-Nord-Ouest (IDFNO) qu'en Corse si l'on rapporte à la surface\*\*\*. Et cet écart va en augmentant, un grand merci au Contrat d'Objectif et de Performance, qui demande à la Corse de réduire ses effectifs de 3,5% contre seulement 1% à IDFNO !

... si pour les communes ayant des recettes forestières, la contribution sera prélevée sur celles-ci, en revanche, pour les communes sans recettes, cette contribution sera prélevée sur le budget de la commune, donc sur les impôts locaux (sachant que dans la très grande majorité des cas, l'absence de recettes n'est pas un choix délibéré du propriétaire, mais une conséquence imposée par les marchés du bois ou l'intérêt général).

Ainsi, les forêts « pauvres »



subiront une double peine : un impôt supplémentaire à payer par les administrés pour avoir des forêts moins bien gérées (réduction des effectifs régionaux de l'ONF). Le risque, c'est que les communes distraient une partie de leur forêt, ce qui entraînera inévitablement, par un cercle vicieux dont la DG a le secret, une réduction supplémentaire de personnel, au motif que les surfaces forestières ont réduit.

Cette solution aboutira à une gestion des forêts françaises à deux vitesses : d'un côté des forêts bichonnées, de l'autre des forêts négligées. Et au final, les caisses de l'ONF ne seront toujours pas renflouées. Quand on pense que le budget forestier de l'Etat ne représente qu'1% de celui de l'agriculture ...

\* différence entre les engagements de l'Etat et les sommes effectivement versées

\*\* le versement compensateur représentant 82% et les frais de garderie 14%.

\*\*\* 585 ha/ETP en IDFNO et 637ha/ETP en Alsace contre 1467 ha/ETP en Méditerranée et, le pompon, 1815ha/ETP en Corse.

## Exceptionnel

Puisque l'ONF a obtenu le label Forêt d'Exception pour la forêt de Fontainebleau, grâce aux 9,5 ETP recrutés spécialement pour constituer ce dossier, la Sittelle suggère à la DG de proposer l'ensemble des forêts corses pour le label Forêts Médiocres, grâce aux 28 postes qui sont voués à disparaître d'ici 4 ans.



## Les cônes rient

La Sittelle s'est penchée sur les raisons du massacre ; sur les éléments qui ont amené la DG à réduire plus fortement les postes en Corse que dans la plupart des DT du continent ; sur le dénommé Indice Global d'Activité ! Cet indice est la somme des critères locaux, chacun portant une note en fonction du poids qu'il est censé représenter dans l'activité globale de la région.

Ainsi notre petit passereau s'applique à décortiquer le calcul de la même manière que les cônes de laricio, écaillé par écaillé :



### La gestion forestière.

Comprenez la mise en œuvre du régime forestier, en dehors de la mobilisation du bois et de la rédaction d'aménagements. Dans le calcul de la DG la valeur attribuée à un hectare productif est 4 fois plus grande que la valeur attribuée à un hectare non-productif. Parce qu'il est bien connu (des services de la DG) qu'une surface non productive génère moins d'activité ; exit donc l'activité générée par la sylviculture hors production de bois (paysage, accueil du public, DFCI), la gestion foncière, la surveillance générale, l'accueil du public, la préservation de l'environnement...

### La rédaction des aménagements.

Ces grands saigneurs de la DG

ont été magnanimes, ils ont considéré qu'aménager un hectare en forêt de collectivité coûtait plus cher qu'un hectare domanial... enfin bon, 1/3 de plus c'est pas non plus très révélateur du nombre de journées à s'expliquer avec des maires pour finaliser un aménagement !

### Volumes vendus et délivrés.

Comme on s'y attendait, les seuls résultats des commerciaux impactent le nombre de personnels nécessaires pour gérer durablement les forêts publiques ! Le temps passé à marteler, à désigner, à mettre en vente et à palabrer n'est pas pris en compte : seul compte le bon état du marché du bois (c'est bien connu, l'ONF y est pour quelque chose !).

### Chiffre d'affaire conventionnel et subventions.

C'est évident, pour la DG, la mise en œuvre du régime forestier doit dépendre de l'activité commerciale et de notre capacité à gratter des subventions ! Le service public est encore une fois reconnu à sa juste valeur !

### Correctif montagne.

Les panseurs de la DG ont pensé aux petits gars de la montagne : un coefficient permet d'améliorer les chiffres des régions montagneuses. Dommage qu'il n'y ait pas de correctif Mer !

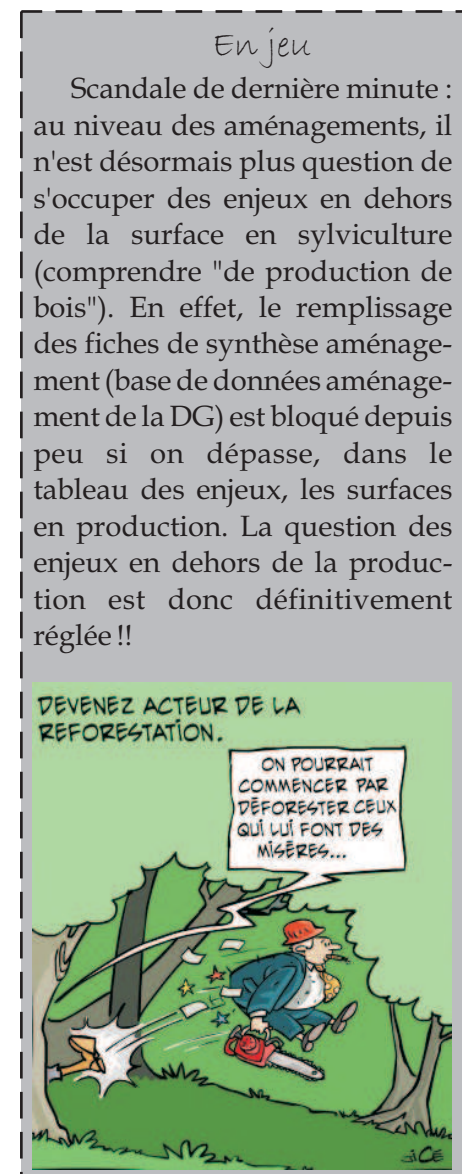
Additionnons tous ces chiffres et divisons le tout par l'effectif (ETP) correspondant à l'année de référence pour le calcul de l'IGA (2010) et on obtient un élément de comparaison entre DT.

Ce qu'il faut en retenir c'est que Activité = Rentabilité financière pour la DG alors que le personnel la perçoit comme une charge de travail. L'IGA montre l'activité des régions par le prisme des chiffres.



Les activités non chiffrables, qui peuvent aussi impacter l'ensemble du fonctionnement d'un réel service public, sont complètement balayées.

L'IGA passe et les cônes rient... -3,5% d'ETP pour la Corse.



## Qui s'y frotte s'y pique

La Sittelle des chênaies tient à vous faire part de l'écho du maquis : des choses se disent et se discutent sur le projet de réorganisation. Voici un petit historique récent :

- le contrat Etat-ONF-FNCoFor prévoit la suppression d'environ 700 postes sur 5 ans ;

- la direction générale a demandé à ses directeurs locaux de préparer un projet d'établissement indiquant la voie à suivre pour la mise en œuvre de ces suppressions ;

- en parallèle, la direction générale, sous l'impulsion des syndicats, a demandé que soit réalisé un audit socio-organisationnel ;

- au niveau local, le DR demande à ses cadres et aux personnels de lui faire remonter des éléments de travail ;

- l'assemblée générale des personnels s'est prononcée pour le refus de participer de quelque manière que ce soit à ce massacre ;

- vos représentants ont relayé cette décision dans les instances représentatives (CTR, CHSCT) ;

- la CTC a voté à l'unanimité une motion demandant le maintien des effectifs à 110 postes organisés

- les Communes Forestières de Corse s'associent à cette motion en prenant la même position ;

- l'audit socio-organisationnel semble s'orienter vers une analyse mettant en évidence le facteur aggravant du management et de la stratégie de l'ONF vis-à-vis du bien-être de ses personnels.

Et qu'en fait la direction de l'ONF ?

Elle s'assoit dessus !

Il va falloir lui montrer que s'asseoir sur un buisson du maquis peut être risqué !

Mais au fait, que critiquent les syndicats ? Pourquoi ne sont-ils pas d'accord avec les perspectives de réorganisation annoncées ?

La réduction des effectifs (16 ETP à supprimer en 4 ans en Corse, en plus des vacances récurrentes de postes sur l'organigramme actuel) mènera forcément à l'abandon de certaines missions. Nous sommes déjà à un seuil qui ne nous permet plus d'assurer l'ensemble des missions demandées par la loi. Si la direction décide

d'abandonner des missions, ne rêvons pas, ils taperont sur ce qui ne rapporte pas. En effet, la réduction des effectifs est motivée par la recherche de l'équilibre budgétaire, alors on ne risque pas de toucher à ce qui fait rentrer des sous !

La réduction du nombre d'UT pose un gros problème en terme de risques professionnels. Les personnels de terrain seront amenés à couvrir des distances de plus en plus grandes en voiture, au détriment du temps de travail ou au détriment de leur santé. Les agents, responsables de triages en augmentation et regroupés dans des UT immenses verront moins souvent leurs collègues ou se verront obligés de faire des heures de route pour réaliser les tâches collectives. Le directeur général a reconnu le facteur aggravant de l'isolement sur les risques psychosociaux, comment se fait-il qu'il puisse décider de continuer à enfoncer ce clou ?

La contribution à l'hectare (2 /an) risque de provoquer un mouvement massif de distraction du régime forestier pour les communes ne pouvant s'acquitter de cette taxe et ainsi réduire les surfaces « soumises »... l'effet pervers de ce mouvement sera la réduction du

versement compensateur versé à l'ONF, versement déjà raboté depuis plusieurs années... comment notre direction a-t-elle pu accepter ce marché de dupes ?

Bref, les personnels de l'ONF, attachés à leur établissement, ne peuvent accepter de se faire mener en barque par une direction qui n'a très explicitement rien à faire de l'avenir de cet outil exemplaire de gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques françaises.

Par rapport aux autres régions, la Corse (avec la Guyane), est le dindon de la farce, avec la plus forte réduction d'effectif, malgré les éternels rapports envoyés depuis des décennies pour alerter sur le manque de personnels qui s'ajoute au retard accumulé dans certaines

missions (comme le foncier et les aménagements) et au manque cruel de documents de référence technique (vous avez vu un guide de sylviculture vous?).

Il est temps que la machine se grippe. Il est temps d'arrêter de tout donner pour que ça fonctionne, de compenser les vacances de poste, d'absorber les charges de travail supplémentaire, d'être pragmatique ! Il est temps de dire : Ava Basta !





## Auprès de mon arbre

C'était un jour en forêt comme bien d'autres. L'exploitant voulait ouvrir une traîne de débardage et avait besoin que le forestier de terrain lui marque les bois. En deux temps trois mouvements, il lui avait indiqué le meilleur passage, lui montrant la pente ici, les rochers là et la fragilité du sol ailleurs. C'est que « sa » forêt, il la connaissait sur le bout des doigts, tellement bien, qu'il avait déjà réfléchi à la façon de traverser ce ruisseau et à la direction d'abattage de tel arbre pour préserver la tâche de régénération.

C'était un jour en forêt comme bien d'autres. Des collègues pompiers et de la DDTM étaient venus réfléchir à la sécurisation du massif forestier. Ils avaient déroulé leur carte, présenté les problèmes et demandé l'avis du forestier de terrain. En deux temps trois mouvements, il leur avait expliqué la pente ici, le peuplement là, la piste ailleurs, leur avait déconseillé tel ouvrage et proposé tel autre. C'est que « sa » forêt, il la connaissait sur le bout des doigts, tellement bien, qu'il avait déjà réfléchi aux endroits qui seraient propices à une ZAL et à l'installation de cuves.

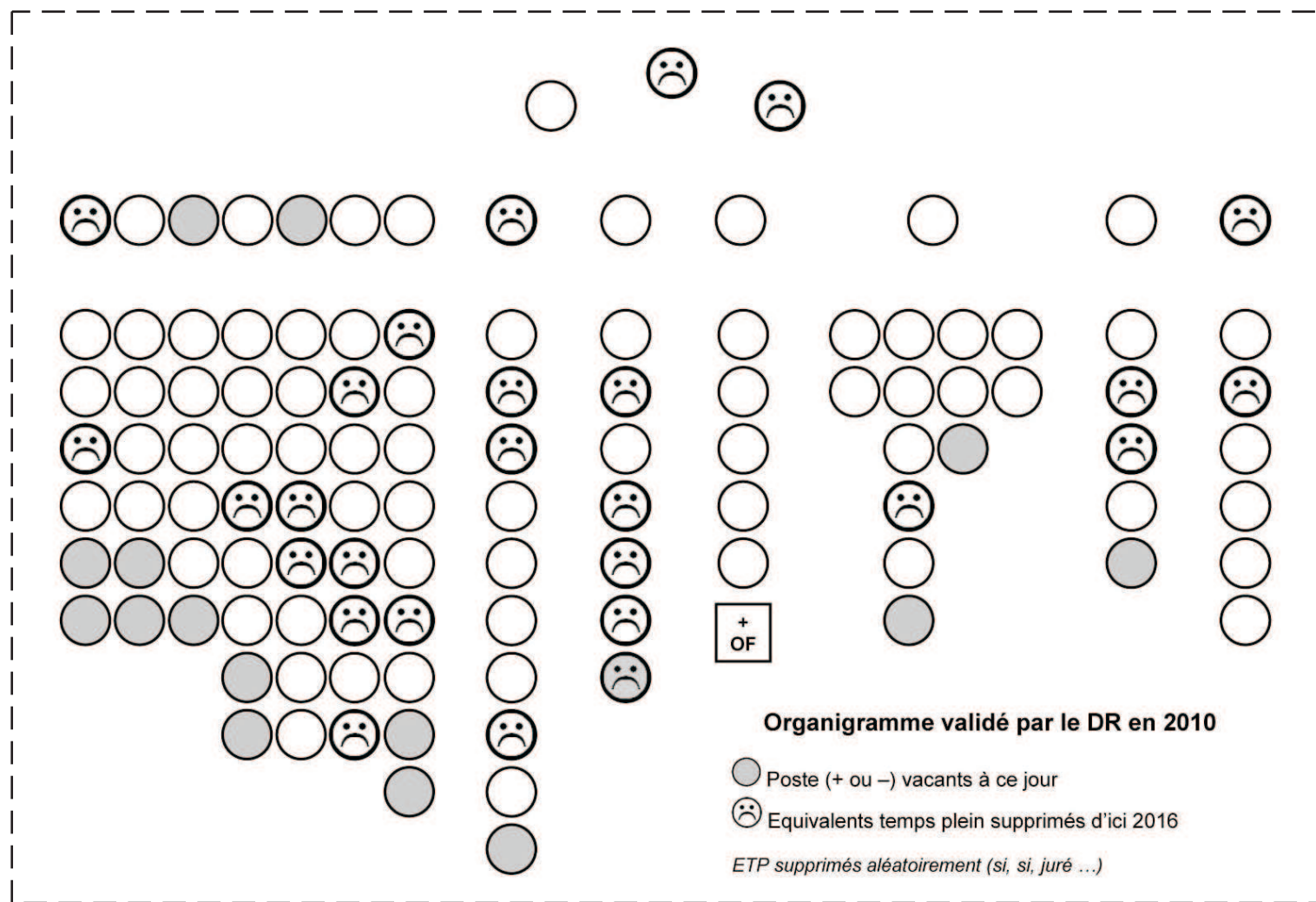
C'était un jour en forêt comme bien d'autres. Un aménagiste était venu pour faire la carte des peuplements. Il avait dégrossi le travail à l'aide de la photo aérienne en dessinant des patates sur la carte. Il avait bien cerné les essences mais il avait un doute sur quelques poches et il voulait l'avis du forestier de terrain. En deux temps trois mouvements, il lui a complété la carte, du pin laricio ici, du maritime là, une plantation de sapin ailleurs. C'est que « sa » forêt, il la connaissait sur le bout des doigts, tellement bien, qu'il avait déjà réfléchi aux endroits qu'il serait bon de desservir et à un tracé de piste.

C'était un jour en forêt comme bien d'autres. Des scientifiques étaient venus pour observer une plante rare. Ils avaient repéré globalement la zone, mais ils cherchaient maintenant des vieux peuplements avec du bois mort au sol et s'adressaient au forestier de terrain. En deux temps trois mouvements, il les avait amené au beau milieu d'une parcelle, avec des vieux laricios par-ci, des chablis par là et du mélange d'essence ailleurs. C'est que « sa » forêt, il la connaissait sur le bout des doigts, tellement bien, qu'il avait déjà réfléchi aux endroits qu'il serait intéressant de conserver et aux travaux qu'il faudrait faire.

Et puis la RGPP est passée.  
Et les triages se sont agrandis.  
Et les intérimis sur les postes vacants voisins se sont succédés.  
Et les missions hors forêt sont devenues plus prenantes.  
Et le forestier n'a plus eu le temps de connaître sa forêt.

Maintenant, en cette année 2016, quand l'exploitant, le pompier, l'aménagiste, le scientifique, et tous les autres lui posent une question sur sa forêt, il ne sait plus bien y répondre. Alors il reste vague, approximatif. Certains de ses interlocuteurs arpentent alors la forêt pendant des heures et des jours, à la recherche de leur réponse, d'autres se contentent de cette approximation qui conduira à réaliser des ouvrages approximatifs, bancals ou même idiots, d'autres encore agissent à leur guise sans se soucier de la fragilité de la forêt.

Mais qu'importe, les comptes de l'ONF, établissement certifié PEFC, sont en équilibre. Où est le problème ?



## Echange de bons procédés ?

Le printemps est généralement la période des fleurs et des petits oiseaux gazouillants. C'est devenu aussi la période des coups de téléphone tous azimuts pour trouver enfin un renfort disponible pour compléter les équipes de martelage. Les demandes vont bon train, cette année encore plus que les précédentes (tout lien avec des UT sinistrées serait totalement fortuit). Comme l'esprit d'équipe existe encore à l'ONF, n'en déplaise à nos dirigeants, les collègues des UT, les aménagistes, les environnementalistes ou l'animateur sylvicole répondent le plus souvent présents, même s'il faut pour cela traverser la Corse.

Mais au rythme des sollicitations qui commencent à ponctionner quantité de jours, jusqu'à quand cela pourra-t-il durer ? Va-t-on devoir demander en échange des renforts en fin d'année pour boucler un DOCOB ou le programme d'aménagement ?

Et le directeur régional et son adjoint, voire le DG et son DRH, tous chantres du pragmatisme, vont-ils répondre présents et participer à la compensation des 3,5 ETP qui doivent disparaître chaque année ? A quand un DG en patrouille ou un DRH avec une tronçonneuse ?

## Travailler mieux pour gagner plus

Pour réduire ma facture d'électricité de 25%, j'ai le choix entre ne plus utiliser du tout d'électricité pendant 3 mois ou faire la chasse aux dépenses évitables (faire fonctionner le cumulus ou la machine à laver pendant les heures creuses, éteindre les lumières quand je sors d'une pièce, etc...).

Pour réduire les dépenses de l'ONF, le directeur général a choisi de réduire son personnel aussi stupidement qu'il aurait choisi de se les geler en plein hiver devant son radiateur éteint.

Mais n'y a-t-il pas d'autres solutions pour réduire les dépenses ? Voici quelques exemples qui pourraient éviter le gaspillage de temps et donc rendre l'ONF plus efficient voire efficace :

- Utiliser les bonnes personnes aux bons endroits : faire faire de la gestion forestière à un forestier et du secrétariat à un secrétaire ou de la gestion à un gestionnaire et de la direction à un directeur ;
- Avoir du personnel bien formé et à jour des dernières réglementations ou techniques ;
- Nous convier à des réunions (toujours trop loin) uniquement lorsque le débat est nécessaire et pas pour des informations qui peuvent très bien passer par e-mail ou courrier ;
- Cibler l'envoi des e-mail aux personnes concernées, en leur indiquant les quelques lignes d'un document de 5 pages qui les concernent et ne pas utiliser la fonction trop facile « répondre à tous » ;
- Nous donner des objectifs réalisables, ce qui nous évitera de prendre du temps pour justifier que nous n'avons pas pu les atteindre ;
- Favoriser le travail en équipe au lieu de mettre la pression sur chaque personnel, qui n'a, du coup, plus le temps de donner un coup de main à ses collègues (encore faut-il qu'il existe encore des équipes, certes) ;
- Savoir qui fait quoi, pour qu'un dossier ne traîne pas des lustres dans le mauvais service et que l'on ne fasse pas des éternelles relances à son propos ;
- Prendre les bonnes décisions en haut lieu, pour que les syndicalistes, qui sont aussi des personnels de l'ONF, n'aient pas besoin de poser des jours syndicaux pour se battre pour le droit des personnels et le respect du service public.

Bref, respecter les personnels, pour qu'ils soient motivés et heureux de commencer leur journée de travail.

Je rêve ?

Moi, si j'étais patron d'une entreprise, c'est ce que je ferais. Et c'est d'ailleurs ce qui se fait parfois, dans les entreprises qui tournent bien, en France ou ailleurs.

Bon allez, je retourne à lecture du 92<sup>ème</sup> e-mail reçu cette semaine.